



**PROCES-VERBAL
REUNION DU COMITE DIRECTEUR
SAMEDI 16 JANVIER 2021**

- **En Visioconférence** -

B.O n° 2498

Début des travaux à 15h00

Liste des présents :

Alain BERNARD
Bénédicte COMPOIS
Benjamin MERCIER
Bernard DALMON
Carine SOLLBERGER
Christiane GUERIN
Christine ARNOUX
Christine KITEGI
Denis CADON
Dominique CUPILLARD
Dominique LAGIER
Evelyne CIRIEGI
Gilles SEZIONALE
Helene RICARDO
Inès NYADANU POLLET
Jean-Jacques BEURRIER
Jean-Luc MANAUDOU
Joël PINEAU
Julie EISSEN
Laure GAUTHREAU
Lazreg BENELHADJ
Marc DEBERGHES
Marieke HOEDTS
Myrtho MANDE
Olivier HIRTZIG
Patrick PEREZ
Patrick TRIOEN
Philippe BRIOUT
Pierre LEGROS
Richard LAGRAVE
Stéphane METZGER
Sylvie CAILLET

Assistent :

Laurent CIUBINI	Directeur Général
Julien ISSOULIE	Directeur Technique National
Magali TAPRET	Collaboratrice Secrétaire Générale
Antoine DURAND	Représentant du CSE et Responsable Juridique

1. Accueil par Dominique Lagier

Dominique Lagier se dit heureuse que le privilège de l'âge lui permette d'ouvrir ce Comité Directeur. Elle adresse ses félicitations à toutes et à tous suite aux résultats des élections communiqués par la commission de surveillance des opérations électorales (cf PV en annexe). Cet aboutissement est le fruit de l'implication de tous. Comme l'a souhaité Gilles Sézional au moment de la réforme qui a donné le pouvoir de vote aux clubs, ce premier Comité Directeur se doit de valider formellement l'élection du nouveau Président.

2. Election du Président de la Fédération Française de Natation

Avant de passer à l'élection au scrutin secret du Président via l'application Zoom, Dominique Lagier demande s'il y a un autre candidat que Gilles Sézional au poste de Président. Aucun autre candidat ne se déclare.

Le vote est ouvert avec 3 propositions : Pour, contre ou abstention.

Résultat du vote :

Pour : (32 voix)

Contre : (0 voix)

Abstention : (0 voix)

Gilles Sézional est élu à l'unanimité Président de la FFN pour l'Olympiade 2021-2024.

Dominique Lagier félicite Gilles Sézional pour son élection avant de lui passer la parole.

Gilles Sézional remercie chacun pour la confiance qui lui est accordée pour ce deuxième mandat qui s'achèvera avec les Jeux Olympiques de Paris 2024. Si cette olympiade représente un véritable enjeu pour la Fédération, la tâche s'annonce lourde avec la gestion de la crise sanitaire qui se poursuit et qui fait craindre une nouvelle saison difficile pour les athlètes et de possibles dommages collatéraux chez les jeunes qui n'ont plus accès à l'entraînement et que nous pouvons perdre. D'un point de vue financier, la remise à flot de la Trésorerie au cours du dernier mandat va néanmoins permettre d'aborder avec un peu d'optimisme les prochains mois, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres fédérations.

Il remercie la nouvelle équipe qui aura un lourd challenge à affronter et l'ensemble des clubs pour leur mobilisation sur cette élection malgré le faible enjeu avec une seule liste candidate. L'important taux de participation est un atout pour la Fédération en termes d'affichage auprès du Ministère et il remercie tous ceux qui ont œuvré dans chaque Ligue pour cet excellent résultat.

La plupart des élus ont déjà reçu leur position au sein de l'organisation fédérale et ce qui pourrait être l'étendue de leur délégation. Ces propositions, déjà acceptées par une très grande majorité, permettront d'avancer très vite sur la répartition des missions de chacun. Au cours de la semaine prochaine les missions validées et celles qui restent à pourvoir seront communiquées à tous. Chacun pourra également se positionner sur les cercles de compétences auxquels il souhaite participer.

Le programme promettait une gouvernance exécutive claire et plus étendue. Ainsi, le Bureau, à la différence des précédents mandats, regroupera en une seule et même instance l'ex Bureau restreint et l'ex Bureau élargi. A l'instar de ce qui est mis en place à la Ligue Européenne de Natation, des agents de liaison seront désignés afin de faire remonter les débats des cercles de compétences (ex commissions). De même, le souhait d'intégrer un très grand nombre de Présidents de Ligues au Comité Directeur va dans le sens d'une Fédération plus réactive, plus communicante et permettra une descente et une remontée de l'information plus efficace.

La mise en place d'une plus grande concertation des clubs est également souhaitée afin que ces structures aient davantage le sentiment de faire partie intégrante de la Fédération.

En ce qui concerne la crise sanitaire, la Fédération se bat et continuera à se battre auprès de toutes les instances sportives mais les informations des ARS ne sont pas optimistes et de grandes difficultés sont malheureusement prévisibles sur le premier trimestre.

3. Validation du nouveau Bureau directeur sur proposition du Président élu

En raison du recours auprès du CNOSF suite aux élections de la Ligue Ile-de-France, un poste de Vice-Président est laissé vacant dans l'attente de la clarification de la situation.

La composition suivante du Bureau est proposée au vote du Comité Directeur :

Président :	Gilles SEZIONALE
Trésorier :	Bernard DALMON
Trésorier adjoint :	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale :	Dominique CUPILLARD
Secrétaire Général adjoint :	Philippe BRIOUT
Vice-Présidente :	Dominique LAGIER
Vice-Présidente :	Christiane GUERIN
Vice-Présidente :	Bénédicte COMPOIS
Vice-Président :	Jean-Luc MANAUDOU
Vice-Président :	Joël PINEAU
Vice-Président :	1 poste réservé pour l'Ile de France
Chargé de mission :	Denis CADON
Chargé de mission :	Benjamin MERCIER
Chargé de mission :	Stéphane METZGER

Résultat du vote :

Pour : (31 voix)

Contre : (0 voix)

Abstention : (1 voix)

La composition du Bureau Directeur est validée.

4. Proposition et validation de la composition des organismes disciplinaires

4.1 – Organisme de Discipline Fédéral (1^{ère} instance)

La composition suivante de l'Organisme de Discipline Fédéral est proposée au vote du Comité Directeur :

- Marie JAMET, avocate (Présidente)
- Patrick CROISY, médecin - Renouvellement
- Laurie FELIX, juriste - Renouvellement
- Guy SABATIER - Renouvellement
- Hugo MOREL, avocat - Renouvellement
- Jorge PULIDO, avocat - Renouvellement
- Myriam TREU, juriste - Renouvellement
- Joël FERRY - Renouvellement
- Sébastien NIVAULT, avocat - Renouvellement
- Marc CHRISTIAENS, ancien poloïste international
- Jean-Claude DEMEY, ancien arbitre international
- Thomas TAIBI, ancien poloïste

Résultat du vote :

Pour : (32 voix)

Contre : (0 voix)

Abstention : (0 voix)

La composition de l'Organisme de Discipline Fédéral est validée à l'unanimité.

4.2 – Organisme Général d'Appel

La composition suivante de l'Organisme Général d'Appel est proposée au vote du Comité Directeur :

- Mathieu MAISONNEUVE, professeur agrégé des facultés de droit (Président) - Renouvellement

- Hugues DELIGNETTE, avocat - Renouvellement

- Nicole BONNAUD - Renouvellement

- Marie-Noëlle NOULARD - Renouvellement

- Lise RAISSAC, avocate - Renouvellement

- Benjamin VALETTE, avocat

- Alexandre ARGENTON, avocat

- Cathie JACQUES, médecin

Résultat du vote :

Pour : (32 voix)

Contre : (0 voix)

Abstention : (0 voix)

La composition de l'Organisme Général d'Appel est validée à l'unanimité.

5. Proposition et validation de la composition du Comité d'Ethique et de Déontologie

La composition suivante du Comité d'Ethique et de Déontologie est proposée au vote du Comité Directeur :

Sportifs :

- Sébastien ROUAULT, ancien nageur de haut-niveau – Renouvellement (Président)

- Ludivine MUNOS

- Simon DUFOUR, ancien nageur de haut-niveau

Juridique :

- François PRIZAC, avocat - Renouvellement

- Baptiste HUON, juriste - Renouvellement

- Blandine SORBE, juriste

Autre (technique, médical, scientifique) :

- Michel BILLARD - Renouvellement

- Sylvie LE NOACH BOZON - Renouvellement

- Fatiha EL MASAUDI

Résultat du vote :

Pour : (32 voix)

Contre : (0 voix)

Abstention : (0 voix)

La composition du Comité d'Ethique et de Déontologie est validée à l'unanimité.

Antoine Durand rappelle les missions de ces différents organismes :

- Les Organismes disciplinaires de première instance et d'appel traitent toutes les fautes disciplinairement répréhensibles au niveau fédéral, des plus graves traitées en concomitance avec les instances pénales et administratives étatiques telles que les violences sexuelles jusqu'aux fautes plus sportives telles que les insultes à l'arbitre. Sa compétence est très large.
- Le Comité d'Ethique et de Déontologie, instauré par une Loi de 2017 et mis en place au sein de la Fédération à partir de mars 2018, a un champ d'actions beaucoup moins cadré. Il aide la Fédération à gérer des situations qui ne sont pas disciplinairement répréhensibles mais qui peuvent heurter l'Ethique et la Déontologie en prononçant des rappels à l'éthique. Il peut également donner un avis sur les agissements des instances dirigeantes de la Fédération ou des Ligues et conseiller la Fédération sur ses communications dans certains domaines, comme cela a été le cas récemment sur les violences sexuelles.

6. Temps d'échange relatif à la crise sanitaire

Gilles Sézional propose un temps d'échange relatif à la crise sanitaire. La fédération a mené beaucoup de combats pendant cette pandémie et le nouveau couvre-feu à 18h et l'interdiction pour les mineurs de pratiquer en intérieur, dont le décret vient de sortir avec application immédiate, est un nouveau coup dur. Le tableau ministériel des différentes déclinaisons prévoit l'interdiction de toutes activités en intérieur, excepté pour les SHN (définition à affiner).

Quelles sont les idées d'actions que la Fédération pourrait mener à ce stade ?

Marc Deberghes informe que la Ligue Nouvelle Aquitaine a pour projet la mise en place de compétitions de clubs, gérées par le département. Ce projet pourrait être mis en place au niveau national.

Myrtho Mandé évoque la création d'un collectif qui s'est rapproché de la Préfecture pour la reprise des activités en Guyane. A ce titre, il sollicite la Fédération pour l'envoi à la Préfecture d'un courrier de soutien.

Laurent Ciubini rappelle que d'un point de vue financier l'enjeu est important avec un retard de 103 000 licences, représentant 2,6 M€ pour la FFN et pour les ligues (dont 1,5 M€ pour la Fédération à elle seule).

Le CNOSF et l'ANS ont mis en place un fonds d'urgence à hauteur de 900 000 Euros à destination des Fédérations qui a été redistribué à hauteur de 40 000 Euros pour la Fédération. Un deuxième fonds de dotation à hauteur de 20 M€ a été annoncé par le Ministère dont les modalités de répartition ne sont pour l'instant pas connues.

Gilles Sézional ajoute que si l'activité ne reprend pas ce déficit risque de se creuser davantage.

En ce qui concerne la situation dans les clubs trois cas de figure se dégagent :

- des clubs ont encaissé la quasi-totalité de leurs adhésions, mais n'ont pas licencié par crainte de l'avenir ; ces clubs ne sont pas en difficulté financière mais ils mettent en difficulté le réseau fédéral.
- des clubs n'ont rien encaissé et ont même procédé à des remboursements ; ces clubs sont en grande difficulté financière.
- des clubs ont remboursé une partie de leurs adhésions et ont essayé de faire du mécénat.

Julie Eissen informe que pour son club les cotisations sont rentrées mais n'ont pas été encaissées car les activités sont à l'arrêt. Elle confirme que la situation devient extrêmement critique en Ile-de-France. Chaque spécificité doit donc être prise en compte et la situation de chaque club étudiée.

Gilles Sézional estime tout de même que l'on ne peut pas jeter la pierre aux clubs qui n'ont pas licencié par crainte de l'avenir. Le premier trimestre est « blanc » et le deuxième mal engagé. Le seul espoir réside en une reprise début avril. Si nous ne pouvons pas mettre en place nos actions de développement, nous mettons en péril la relève et risquons de perdre en route beaucoup de jeunes nageurs. Il faudra une à deux années avant de retrouver la dynamique amorcée avant la pandémie.

Bernard Dalmon ajoute que les subventions risquent d'être en diminution cette année.

Stéphane Metzger : Suite aux économies réalisées par la ligue Grand-Est en conséquence de l'annulation du programme sportif 2020, un fonds de soutien a pu être mis en place, éligible aux clubs sous réserve de la prise de licences.

En réaction, plusieurs Présidents de Ligues font remarquer que les ligues n'ont pas toutes la même situation financière et certaines dont la trésorerie n'était pas importante se trouvent aujourd'hui dans une situation critique ; d'autant que la perte des engagements et des licences impacte la majeure partie des budgets de chacun.

Pour Philippe Briout et Joël Pineau, la strate des clubs n'est pas la plus exposée financièrement comparativement aux ligues et aux départements dont le risque économique est plus important. Le risque psychologique est davantage à redouter avec un découragement et une démobilisation qui commencent à se faire sentir.

Dominique Cupillard modère ces propos en faisant remarquer que certains clubs n'ont eu aucun accès au bassin ni corollairement pu encaisser de cotisations depuis le début de la saison. Et malheureusement la réalité est que la troisième vague qui s'annonce risque d'être très compliquée.

Jean-Luc Manaudou rejoint toutes ces remarques mais mesure mal le réel impact positif d'une aide financière de la ligue en direction des clubs en grande difficulté car ces sommes resteraient marginales pour assurer leur survie.

Laurent Ciubini en conclut donc qu'il faut que la Fédération s'assure que les clubs puissent bénéficier des aides proposées par l'Etat à destination des structures en difficulté.

A la demande de tous, un courrier au Ministère sera rédigé afin de faire remonter la lassitude des dirigeants de clubs, leur manque de compréhension face aux décisions de fermeture des piscines en tant que service public de première nécessité, la détresse financière du réseau fédéral remis en question par le manque de clarté sur l'utilisation du fonds de 20M€ annoncé par le gouvernement.

Evelyne Ciriegi estime que la Fédération doit avoir plusieurs niveaux d'interventions sur le plan financier. Elle doit insister sur le fait que la natation est le 4^{ème} sport le plus touché par cette crise, en interpellant le Ministère mais également le CNOSF pour manifester son inquiétude et son désarroi face à l'arrêt des activités dans ses clubs, notamment face à l'enjeu sociétal lié à la santé tant physique que psychique (surpoids, manque de motivation). Chaque Président de Ligue peut également se rapprocher des Conseils Régionaux, très attentifs aux Ligues en difficulté. Nous devons être moins timides et réservés vis-à-vis des aides qui peuvent être apportées et frapper à toutes les portes.

Stéphane Metzger confirme que les élus de la Région Grand Est rencontrés hier lui ont confirmé que des enveloppes financières étaient à l'étude pour soutenir directement les ligues par rapport à la situation sanitaire. Patrick Trioen précise que, malheureusement et bien souvent, ces aides sont assimilées à des plans de relance. En Saône-et-Loire, une dotation de 5 euros par licence a été votée, sous réserve de propositions d'actions de relance. Cet argent ne peut donc pour l'instant être utilisé puisqu'il n'y a pas de reprise d'activités. Il en est de même pour le PSF pour lequel des actions ont été budgétées mais ne pourront pas être réalisées.

Jean-Jacques Beurrier informe qu'en Ile-de-France le Conseil Régional a maintenu sa subvention 2020 au même niveau que la saison précédente, sans justification de réalisation des actions.

Laurent Ciubini : certes le risque de demande de remboursement des subventions existe ; en ce qui concerne les enveloppes PSF, elles ont été largement prolongées jusqu'en juin 2021. Il serait effectivement préférable d'avoir des aides directement fléchées sur notre manque à gagner plutôt que sur une relance pour le moment incertaine.

Marc Deberghes informe que la Nouvelle Aquitaine a mis en place un plan « rebond » à hauteur de 600 000 euros à destination des ligues et départements pour l'achat de matériel mutualisable.

Evelyne Ciriegi indique qu'avec le soutien du Ministère, la Fondation du Sport Français, le CNOSF, le Comité paralympique et sportif français, l'ANS et les associations représentant les collectivités locales, ont lancé l'opération solidaire « Soutiens ton Club », une plateforme de dons au bénéfice des clubs sportifs. Le principe de l'opération est de créer un fonds de solidarité national sur la plateforme <http://www.soutienstonclub.fr> au bénéfice de tous les clubs et l'approvisionner en lançant un appel aux dons fléchés auprès de leurs adhérents et soutiens. Dans ce cadre, afin de renforcer la solidarité, un prélèvement de 10% sur les dons effectués, sera redistribué aux clubs les plus en difficultés, sur la base de critères objectifs.

Philippe Briout insiste sur le fait que les clubs ont peu de visibilité sur la communication institutionnelle en comparaison avec le monde culturel dont la communication est très régulière, au travers notamment de nombreuses interventions d'artistes dans les différents médias. Les sportifs français de haut niveau devraient

faire entendre leur voix afin de porter les attentes de notre sport en matière de reprise. Même si ces interventions ne donnent pas de résultats, elles pourraient avoir un réel impact positif et en termes d'exposition.

Gilles Sézional est tout à fait favorable à cette proposition qui apporterait un soutien moral aux jeunes nageurs privés d'entraînement, qui se sentiraient représentés par les SHN en tant qu'ambassadeurs auprès du grand public.

Jean-Luc Manaudou souhaite que cette communication soit structurée, centralisée et maîtrisée par la Fédération, avec un message commun porté par nos sportifs pour un maximum d'exposition.

Laurent Ciubini confirme que la Fédération détient les ressources nécessaires pour mettre en place et coordonner une telle action de communication. Toutes les idées sont les bienvenues pour lancer cette action.

Patrick Perez revient sur la situation financière des clubs qu'il juge en trompe l'œil. Les clubs ne sont certes pas les plus pénalisés par la crise sanitaire mais leur inquiétude porte bien sur leurs incertitudes quant à une éventuelle reprise et les conséquences financières de cette crise.

En ce qui concerne la communication au travers des SHN, il n'est pas convaincu du parallèle fait avec la Culture ; il rappelle que le sport a une véritable rupture sociologique avec le monde de la culture, géré par des professionnels, alors que le sport est géré par des bénévoles.

Gilles Sézional estime que si la Fédération ne peut en aucun cas faire une communication contre le dispositif sanitaire, elle se doit d'apporter un message de soutien moral à destination des plus jeunes et des dirigeants, au travers de la voix de ses athlètes emblématiques.

Pour conclure, il remercie une nouvelle fois pour la confiance témoignée et les échanges de ce jour. La tâche est immense face à la crise sanitaire et aux défis à relever. La Fédération doit ressortir grandie de cette épreuve et arriver à préparer les échéances futures dans l'optique des Jeux Olympique de Paris 2024.

La séance est levée à 16h30

**Le Président
Gilles SEZIONALE**

Election du Comité Directeur Fédéral

Scrutin du 04 janvier 2021 au 15 janvier 2021

PROCES VERBAL DES RESULTATS

NB D'INSCRITS	1200
NB VOTES	795
VOTES BLANCS	67
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS	728
INSCRITS VOIX	375743
NB VOIX	287385
VOIX BLANCS	24574
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMÉS (VOIX)	262811
SIÈGES À ATTRIBUER	32
SIÈGES OBTENUS	32
SIÈGES RESTANTS	0
VOTES NULS	0

Synthèse des résultats par liste

LISTE		NOMBRE TOTAL DE VOTES	% DES VOTES	NOMBRE TOTAL DE VOIX	% DES VOIX	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES ATTRIBUÉS
LISTE 1	Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	728	100,00%	262811	100%	32



 SR AD

Election du Comité Directeur Fédéral

Scrutin du 04 janvier 2021 au 15 janvier 2021

PROCES VERBAL DES RESULTATS

LISTE 1 LISTE N°1 : GILLES SEZIONALE	CANDIDATS	ELUS
1	Gilles SEZIONALE	Elu
2	Dominique CUPILLARD	Elu
3	Bernard DALMON	Elu
4	Bénédicte COMPOIS	Elu
5	Philippe BRIOUT	Elu
6	Dominique LAGIER	Elu
7	Jean-Jacques BEURRIER	Elu
8	Christine ARNOUX	Elu
9	Jean-Luc MANAUDOU	Elu
10	Christiane GUERIN	Elu
11	Alain BERNARD	Elu
12	Evelyne CIRIEGI	Elu
13	Joël PINEAU	Elu
14	Carine SOLLBERGER	Elu
15	Marc DEBERGHES	Elu
16	Inès NYADANU POLLET	Elu
17	Stéphane METZGER	Elu
18	Christine KITEGI	Elu
19	Patrick TRIOEN	Elu
20	Hélène RICARDO	Elu
21	Myrtho MANDE	Elu
22	Laure GAUTHREAU	Elu
23	Patrick PEREZ	Elu

H-W
MT SR A.D

Election du Comité Directeur Fédéral
Scrutin du 04 janvier 2021 au 15 janvier 2021

PROCES VERBAL DES RESULTATS

LISTE 1 LISTE N°1 : GILLES SEZIONALE	CANDIDATS	ELUS
24	Sylvie CAILLET	Elu
25	Lazreg BENELHADJ	Elu
26	Marieke HOEDTS	Elu
27	Benjamin MERCIER	Elu
28	Julie EISSEN	Elu
29	Olivier HIRTZIG	Elu
30	Denis CADON	Elu
31	Richard LAGRAVE	Elu
32	Pierre LEGROS	Elu

H-W
MT A.D
SR

Election du Comité Directeur Fédéral
Scrutin du 04 janvier 2021 au 15 janvier 2021

PROCES VERBAL DES RESULTATS

Candidats élus

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Gilles SEZIONALE
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Dominique CUPILLARD
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Bernard DALMON
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Bénédicte COMPOIS
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Philippe BRIOUT
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Dominique LAGIER
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Jean-Jacques BEURRIER
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Christine ARNOUX
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Jean-Luc MANAUDOU
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Christiane GUERIN
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Alain BERNARD
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Evelyne CIRIEGI
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Joël PINEAU
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Carine SOLLBERGER
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Marc DEBERGHES
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Inès NYADANU POLLET
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Stéphane METZGER
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Christine KITEGI
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Patrick TRIOEN

H-W

PTB SR A.D

Election du Comité Directeur Fédéral
Scrutin du 04 janvier 2021 au 15 janvier 2021

PROCES VERBAL DES RESULTATS

LISTE	CANDIDATS ÉLUS
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Hélène RICARDO
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Myrtho MANDE
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Laure GAUTHREAU
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Patrick PEREZ
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Sylvie CAILLET
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Lazreg BENELHADJ
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Marieke HOEDTS
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Benjamin MERCIER
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Julie EISSEN
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Olivier HIRTZIG
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Denis CADON
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Richard LAGRAVE
Liste n°1 : Gilles SEZIONALE	Pierre LEGROS

H-W
A.D.
SR

